



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 741-2

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 741-2 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 741 décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services rendus par la Ville de Delson pour l'exercice financier 2025* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 et qu'il est entré en vigueur le 9 juillet 2025.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 10 juillet 2025.

M^e Luc Drouin
Directeur des affaires juridiques et greffier